

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## L'EECCS et la Bioethique

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	Le Groupe de Travail sur la Bioéthique pour la Commission OEcuménique Européenne pour Eglise et Société
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-03 00:34:53
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/216370">http://hdl.handle.net/20.500.12424/216370</a>

<http://www.cec-kek.org/Francais/bioeccsf.htm>

## L'EECCS ET LA BIOETHIQUE

Le Groupe de Travail sur la Bioéthique de l'EECCS, Commission Œcuménique Européenne pour Eglise et Société, a été créé en 1992 avec pour tâche de :

1. suivre et examiner le travail du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne sur les questions de bioéthique
2. élaborer des contributions et des commentaires sur les activités des institutions européennes dans ce domaine, sur la base des avis des membres de l'EECCS,
3. tenir informé de ses activités le Comité Exécutif de l'EECCS et par là même, son Assemblée Générale.

La présente prise de position peut être considérée comme la carte de visite du Groupe, visant à formuler un cadre théologique pour la bioéthique dans le contexte des développements considérables dans le champ des sciences biomédicales et de la biotechnologie. Nombre de progrès, tels la procréation médicalement assistée, les modifications génétiques d'animaux et de plantes et le clonage, y provoquent toujours plus des réactions ambivalentes dans les Eglises et la société en général. D'un côté, ils éveillent l'espoir de nouveaux médicaments et thérapies, de l'autre, ils suscitent des inquiétudes sérieuses quant à des normes, valeurs et convictions fondamentales.

L'approche de nos Eglises est de permettre et de favoriser un dialogue ouvert sur les questions de foi et d'éthique, guidée par la sagesse biblique et le Saint Esprit. C'est donc un principe différent du *Magistère* dans l'Eglise Catholique Romaine. La conscience et la responsabilité individuelles jouent un rôle central dans l'interprétation de la Bible. La tâche des Eglises en tant qu'institutions est d'aider les croyants à prendre leurs propres responsabilités pour rester fidèle à Jésus-Christ dans la vie quotidienne, pour viser «une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes» (P. Ricoeur). En termes bibliques on pourrait dire : notre vocation commune est d'être de bons «intendants» dans le monde créé et sauvé par Dieu, notre Père en Jésus-Christ, pour qu'il soit un lieu où la vie est digne d'être vécue pour toutes les créatures. Le travail du Groupe se situe dans la même perspective.

Les développements des sciences biomédicales et des biotechnologies mentionnées ci-dessus soulèvent de nombreuses questions éthiques, philosophiques et théologiques. Est-il acceptable moralement de «faire» des enfants dans des tubes à essai ou d'utiliser des embryons humains pour la recherche? Est-il permis de modifier la structure génétique d'animaux ou de plantes pour les rendre plus utiles pour l'homme? Qu'en est-il de la xénotransplantation (transplantation d'organes animaux aux humains) et du clonage? Où situer les limites et pourquoi? Quelle est la place de l'homme dans la nature? Et celle des sciences et technologies dans la société? Ces questions et bien d'autres appellent une profonde réflexion bioéthique à partir de la foi chrétienne.

Pour la foi chrétienne, l'univers est le résultat de l'activité créatrice de Dieu et dépend de sa volonté bienfaisante. Tendre à mettre tout ce qui existe dans un contexte qui a du sens est une façon de concevoir le monde. En tant que telle, cette conception est compatible avec et complémentaire de diverses théories et hypothèses scientifiques (comme l'évolution), tout en allant au-delà.

La Création, «œuvre de Dieu», ne peut jamais lui être identifiée. Dieu n'est pas l'univers. La nature ne peut être objet d'adoration. Le monde devrait plutôt être considéré comme un lieu et un cadre dans lequel la vie doit être digne d'être vécue pour toutes les créatures. C'est pourquoi on peut l'appeler «le théâtre de la gloire de Dieu» (Calvin).

Les humains font partie de la création, mais dans une position spéciale: l'homme et la femme sont créés «à l'image de Dieu», pour «dominer» la création (Genèse 1, 28). Il y a tension entre Genèse 1 et Genèse 2. A la lumière de Genèse 2,15 nous pensons que «dominer» ne doit pas être compris comme domination au sens le plus strict, mais plutôt comme vocation «à travailler pour et veiller sur» la terre, c'est-à-dire être le reflet de la relation créatrice et bienfaisante de Dieu avec le monde. Dans le langage du Nouveau Testament: il s'agit de la vocation à suivre Jésus-Christ, vraie image de Dieu. Par rapport à la bioéthique, cela peut être compris comme vocation à être des intendants responsables dans le monde. C'est pourquoi nous voulons souligner que ce statut spécial des humains entraîne un souci pour les animaux et tout l'environnement.

Malgré le péché et le mal, cette vocation commune de l'humanité reste valide par la grâce de Dieu. C'est une évidence que ce monde est loin d'être un paradis. L'action humaine est gâchée par le péché, qui peut être compris d'un point de vue biblique, comme la violation de la vocation humaine et des commandements de Dieu par orgueil et égoïsme. La création est profondément abîmée par le péché. Toutefois, les chrétiens croient que, dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, Dieu est intervenu pour libérer, non seulement les êtres humains, mais l'ensemble de la création de «l'esclavage de la corruption» (Romains 8, 21). Dès lors, l'évangile de la résurrection peut être considéré comme une «défense de la création» (O. O'Donovan), ce qui signifie que la vocation de l'Homme d'être un intendant responsable évoquée ci-dessus, est renouvelée. Puisque Jésus-Christ est vu comme la vraie «image de Dieu» (par exemple II Corinthiens 4,4), chaque être humain est invité à le «suivre» ou à «marcher selon l'(son) Esprit».

Pour une éthique chrétienne, ceci est très important: cela signifie que ni la nature en tant que telle, bien qu'étant création de Dieu, ni la culture ne peuvent être le fondement d'une éthique chrétienne. Parce que la création est brisée, nature et culture sont, d'un point de vue normatif, des références ambiguës. Elles doivent être interprétées et, si nécessaire, corrigées à la lumière de l'Évangile.

Ce qui ne veut pas dire que pour les chrétiens, les réponses soient évidentes d'emblée. La Bible fait autorité; Bible et tradition chrétienne contiennent une grande sagesse mais, dans la plupart des cas, il est impossible de faire un lien direct avec des questions morales spécifiques d'aujourd'hui [par exemple le clonage et la fécondation in vitro (FIV)]. Il y a là de nouveaux défis et possibilités d'interprétation dans une société en évolution permanente. Les développements de la science et de la technologie nous confrontent à de nouveaux problèmes, en particulier éthiques. «Last but not least», une pluralité d'opinions se rencontre non seulement dans la société en général, mais aussi dans les Eglises. Pour

une éthique chrétienne, il y a donc toujours beaucoup de travail. Trouver ce que signifie, aujourd'hui et demain, suivre Jésus-Christ et «marcher selon l'Esprit» (Gal. 5, 25) est pour nous un défi. Nous plaidons pour une attitude ouverte, à l'intérieur et à l'extérieur des Eglises, aboutissant à un dialogue ouvert sur des repères moraux pour l'avenir de notre société.

Le franchissement de nouvelles frontières par la science et la technologie est une des caractéristiques de l'humanité. La liberté de la recherche est une valeur importante et acquise de haute lutte dans la culture occidentale (même si l'Eglise chrétienne y a souvent joué un rôle sujet à caution). Néanmoins, science et technologie ne sont ni autonomes ni neutres du point de vue des valeurs. Elles se développent dans un contexte culturel, social et environnemental; elles devraient servir l'humanité et non la diriger. Par conséquent, elles devraient servir «à rendre et maintenir humaine la vie humaine» (P. Lehmann). Cela veut dire que les scientifiques, les capitaines d'industrie et les politiciens ont une responsabilité publique et doivent être conscients qu'il y a des limites morales («conscience des limites»), qui peuvent entrer en conflit avec la gloire et le profit. «Pouvoir faire» n'implique pas «avoir le droit de faire», encore moins «devoir faire». De plus, le marché n'est ni le critère décisif en matière d'éthique, ni sa source principale. L'éthique de la recherche et celle des affaires exigent une vigilance constante dans un cadre indépendant et multidisciplinaire. Aujourd'hui et à l'avenir, ce monde est destiné à être un lieu où la vie vaut la peine d'être vécue pour toutes les créatures.

Face aux développements récents en biomédecine et biotechnologie, «jouer à Dieu» est une expression fréquente. Pour la foi chrétienne, sa signification est ambiguë: on pourrait dire que les humains, créés à l'image de Dieu, sont appelés à «jouer à Dieu», en ce sens qu'ils sont appelés à être des intendants responsables dans le monde. Cependant, dans la plupart des cas, le terme renvoie au risque de dépassement des limites humaines, en assumant un rôle qui n'est pas le nôtre. Selon ce point de vue, nous n'avons ni la capacité de comprendre, ni celle de prévoir pour réaliser des modifications génétiques avec suffisamment de vigilance et de responsabilité. A notre avis, une telle attitude de précaution extrême n'est pas justifiée mais peut servir de rappel pour évaluer nos ambitions. Il importe, sans aucun doute, de suivre de façon critique les développements au cas par cas. Il faut se demander s'ils enfreignent ou respectent les valeurs éthiques et sociales de base et s'ils peuvent être considérés comme une manière responsable d'utiliser nos compétences et notre position face à la création.

Bien que l'interprétation biblique implique une certaine forme d'anthropocentrisme (une vision de la création centrée sur l'Homme), il faut la comprendre en terme d'intendance responsable, comme indiqué plus haut, ce qui signifie une attitude d'attention, de protection et de prudence quant à la faune et à la flore. En tant que partie intégrante de la création de Dieu, elles possèdent leur valeur intrinsèque. Même si on peut en user pour la santé et le bien-être de l'Homme si nécessaire, elles n'ont pas à être réduites à de simples produits économiques dans un marché compétitif.

En économie, il nous faut redécouvrir la notion d'intendance responsable en tant que principe modifiant les seules exigences du profit et de l'efficacité. Il limite la tendance à transposer des modèles de la sphère de production industrielle de masse à celle des êtres vivants pris pour du matériel biologique. Cela concerne aussi bien la technologie traditionnelle d'élevage sélectif que le clonage ou que le brevetage d'organismes vivants.

Certains développements biotechnologiques seront bénéfiques, mais d'autres peuvent violer des aspects de la création pour un profit humain insignifiant. Produire des protéines médicalement utiles à partir d'animaux de ferme génétiquement modifiés semble être un développement bénéfique et sans grand impact négatif, tandis que la xénotransplantation soulève des problèmes bien plus graves. Il faut aussi mettre en question des prétentions erronées ou exagérées au sujet des biotechnologies. L'argument que le génie génétique sera essentiel pour faire face aux besoins croissants de nourriture dans le monde n'est pas justifié par la grande majorité de ses applications, dont la motivation principale est l'augmentation de la productivité en faveur des consommateurs occidentaux, et non la satisfaction des besoins élémentaires des personnes du Tiers-Monde, qui n'ont ni assez à manger ni les moyens de payer leur nourriture.

## **Questions biomédicales**

Fin 1997, le Conseil de l'Europe a adopté un Protocole additionnel à la Convention pour la Protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, relatif à l'interdiction du clonage humain. Ce Protocole a été signé le 12 janvier 1998 à Paris par 19 Etats membres.

Depuis 1997 l'EECCS a le statut d'observateur au Comité Directeur de Bioéthique du Conseil de l'Europe.

A présent quelques exemples de questions biomédicales que le Groupe de Travail a étudiées ou sur lesquelles il souhaite se pencher. La liste complète des prises de position de l'EECCS est donnée en fin de document.

Depuis sa création en 1993, le Groupe de Travail a étudié toute une série de problèmes liés à l'activité des institutions européennes. Il a préparé des prises de position de l'EECCS sur la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe, sur la procréation médicalement assistée et la protection de l'embryon humain, sur la Directive de la Commission Européenne sur la protection juridique des inventions biotechnologiques (appelée Directive sur le Brevetage), et sur le clonage. Les éléments suivants permettent de se faire une idée de leurs contenus.

Le Groupe de Travail prépare actuellement des positions sur la procréation médicalement assistée et sur le vieillissement. Il envisage aussi la possibilité d'organiser une conférence sur les positions des Eglises (y compris l'Eglise Catholique Romaine) sur la bioéthique et la biotechnologie.

Du point de vue biblique, la vie humaine est destinée à être humaine au sens plein du mot. Même si la vie au sens biologique (y compris l'information génétique) est une condition nécessaire à la vie humaine, la seconde ne devrait pas être réduite à la première. En d'autres termes, personne ne devrait être réduit à sa structure génétique. La vie humaine est aussi relationnelle, affective, culturelle, spirituelle. Elle peut être vue comme une vie fondée sur l'amour de Dieu et du prochain.

Puisque la technologie d'aide à la procréation peut contribuer au bien-être et au bonheur des Hommes, il n'y a pas de raison d'être opposé a priori à son développement et à son application. En revanche, il importe d'être très prudent parce que cette technologie touche aux origines de la vie humaine et à la manipulation d'embryons humains. Tôt ou tard, la recherche dans ce domaine impliquera la recherche sur les embryons humains. Et la recherche sur les embryons est aussi liée à d'autres aspects de la biomédecine (la recherche sur la maladie de Parkinson par exemple). Pour nous, il est évident que ce qui a été fait pour aider des couples sans enfants ne devrait pas être automatiquement utilisé comme une porte ouverte sur d'autres sphères de recherche. Qui plus est, être sans enfant n'est pas une justification décisive de n'importe quelle recherche. Bref, il y a risque de pente glissante qui confère une grande importance à la notion de «conscience (politique) de limites» mentionnée plus haut.

Quant à l'embryon humain et au fœtus, il convient d'insister une fois de plus sur le fait qu'un être humain ne doit pas être réduit à son ADN (ou «structure» génétique). L'anthropologie chrétienne ne permet pas de séparation entre les aspects biologiques et relationnels. La vie biologique en soi, isolée du contexte (relationnel) dans lequel elle apparaît et se développe, n'a pas de signification «ontologique» absolue. C'est pourquoi, parler de l'embryon humain comme d'un futur enfant ou d'une personne en devenir, devrait se faire dans un contexte relationnel, plus spécialement dans un contexte parental ou marital. Toutefois, à cause de la technologie moderne, le fait que des embryons, hors de l'utérus, restent ou non dans le cadre d'un réseau de relations humaines, dépend (en partie) de notre décision. C'est lié à la décision de transférer l'embryon dans l'utérus de la future mère pour qu'il devienne un enfant. Ce surcroît de responsabilité face au début de la vie humaine appelle une réflexion morale claire et consciencieuse, en particulier sur le statut moral des embryons surnuméraires.

Pour la procréation médicalement assistée nous aimerions souligner que nous continuons de considérer, d'un point de vue chrétien, les enfants comme un don de Dieu et non pas comme un droit de l'homme. L'homme n'a pas été créé pour avoir des enfants mais pour aimer Dieu et son prochain dans la vie quotidienne. Quelle que puisse être la souffrance de ne pas avoir d'enfant, la vie humaine peut pourtant être féconde dans ces conditions.

Nous sommes appelés à suivre Dieu en Jésus-Christ, dans son amour pour les pauvres, les faibles, les malades et les laissés-pour-compte. C'est d'autant plus vrai vis-à-vis des personnes privées de la capacité juridique de consentir. Mais cela ne veut pas dire que toute recherche sur ces personnes soit interdite a priori et par principe. Par exemple : si l'on veut développer un médicament contre la maladie d'Alzheimer, il y aura forcément une période durant laquelle son utilisation sur des patients atteints de cette maladie sera nouvelle et donc expérimentale. Ici nous distinguerions entre recherche thérapeutique, au profit direct du patient, et non thérapeutique, au profit d'autrui. Une recherche thérapeutique correctement menée sur des personnes incapables juridiquement est parfaitement justifiée. Cependant, nous croyons qu'il est rarement justifié, pour ne pas dire jamais, de mener sur elles une recherche non thérapeutique. La question reste de savoir comment traduire concrètement notre préoccupation dans ces situations très difficiles.

Au sujet du brevetage, les exigences commerciales qui poussent à violer les distinctions normales entre vivant et non vivant, ainsi qu'entre découverte et invention humaine,

posent des questions éthiques. La simple connaissance d'un gène ne devrait pas être brevetable en elle-même, ni un organisme - animal ou plante - transgénique en son entier, lorsque seule est «neuve» une séquence de gène très peu modifiée. De plus, il semble y avoir un danger réel de ne considérer les organismes génétiquement modifiés que comme des produits sur un marché global.

### **Membres du Groupe :**

*Dr Donald Bruce* (scientifique), Projet Société, Religion et Technologie, Eglise d'Ecosse  
*Dr Elisabeth Bücking* (biologiste) Forum œcuménique européen des femmes chrétiennes  
*Prof Jean-François Collange* (théologien) Fédération protestante de France  
*Dr Gunnar Heiene* (théologien) Conseil œcuménique nordique  
*Prof Dr Jürgen Hübner* (théologien) EKD Eglise protestante d'Allemagne  
*Dr Mireille Jemelin* (biologiste) Fédération des Eglises protestantes de la Suisse  
*Rev. Neil Messer* (biologiste et théologien) Conseil des Eglises pour la Grande-Bretagne et l'Irlande  
*Prof Anna Rollier* (généticienne) Fédération protestante d'Italie  
*Prof Egbert Schroten* (théologien) Conseil des Eglises des Pays-Bas, modérateur du groupe

### **Personnel de l'EECCS :**

*M. Keith Jenkins*, Secrétaire Général  
*Pasteur Richard Fischer*, Secrétaire Exécutif

### **Documents rédigés par le Groupe de Travail:**

#### **Sur le brevetage des inventions biotechnologiques:**

Critique of the Draft EC Patenting Directive, 8.10.1996 [Critique du projet de Directive sur le Brevetage de la CE] - n'existe qu'en anglais

Clarification of the submission on the Draft EC Patenting Directive, 5.11.1996 [Clarification du document sur le projet de Directive sur le Brevetage de la CE] - n'existe qu'en anglais

Présentation au Parlement Européen de la «position commune» sur le Projet de Directive sur le Brevetage des Inventions biotechnologiques, 28.3.1997 - n'existe qu'en anglais

Résumé de la position du Groupe de Travail pour une conférence de presse à Bruxelles le 4.5.1998

**Sur la biomédecine:**

La Procréation médicalement assistée et la Protection de l'Embryon humain, présenté à un symposium du Conseil de l'Europe, décembre 1996

**Sur le clonage:**

Le clonage des animaux et des êtres humains, mai 1998

EECCS Strasbourg, juin 1998